

MIRA LIVRE

Objet : Procès-verbal de la commission du jeudi 19 février 2026

I- Présentation du programme MIRA Livre

MIRA Livre est un programme d'appui à la mobilité des auteurs ayant un projet d'écriture nécessitant des travaux de recherches à l'international. Il s'inscrit dans la continuité des « missions Stendhal ».

À noter que géographiquement, MIRA Livre ne couvre plus les États-Unis et qu'en termes de contenu, il ne couvre pas le champ de la traduction littéraire.

II- Orientations retenues pour 2026 (période d'avril à décembre)

La commission avait pour objectif de sélectionner **7 lauréats** dont les mobilités se dérouleront **d'avril à décembre 2026**.

Un budget complémentaire lié au projet *Livre des deux rives* (pays cibles : Algérie, Égypte, Liban, Maroc, Tunisie) permettra, cette année, de financer une bourse supplémentaire dans un des pays concernés.

Le budget alloué pour cette commission est de **27 000 €**, auquel s'ajoute un budget complémentaire du projet *Livres de deux rives* de **5000€**.

Les bourses attribuées seront d'un montant minimum de 4 000 € et d'un maximum de 5 000 € en fonction de la zone géographique concernée.

Les orientations retenues :

- La qualité du projet, les motivations de la mobilité dans le pays demandé et le parcours professionnel du candidat seront prioritaires dans la sélection des lauréats ;
- Une attention particulière a été apportée aux auteurs n'ayant jamais été soutenus par le dispositif ;
- Ainsi qu'aux projets répondant à des priorités géographiques de l'Institut français.

Par ailleurs, la commission a veillé à la diversité des segments éditoriaux représentés dans la sélection des lauréats.

III- Critères d'éligibilité

Les critères d'éligibilité sont les suivants :

- Le dispositif s'adresse aux auteurs, français ou étrangers résidant en France depuis plus de 5 ans, en solo ou en duo ;
- Le candidat doit avoir été publié au moins une fois en France à compte d'éditeur à la date du dépôt de son dossier de candidature : pour un candidat qui a déjà été lauréat du dispositif MIRA Livre (ou anciennement missions Stendhal) ou qui a déjà postulé deux années consécutives sans être retenu, un délai de 3 ans est requis pour le dépôt d'une nouvelle candidature ;
- Un candidat ayant déjà bénéficié de 3 allocations de séjour Stendhal/MIRA Livre par le passé n'est pas considéré comme prioritaire.

Le règlement prévoit le critère d'inéligibilité suivant :

L'aide MIRA Livre n'est pas cumulable pour un même projet ou sur une même période annuelle avec les aides du Centre national du livre (CNL) et avec les autres dispositifs de l'Institut français.

IV- Composition de la commission

La commission de sélection est présidée par Géraldine PRÉVOT, responsable du pôle livre & édition / DCAIC / Institut français.
Le secrétariat est assuré par Anne DU PARQUET, chargée de mission, pôle livre & édition / DCAIC / Institut français.

La commission de sélection s'est réunie le jeudi 19 février 2026 à 15h et a rassemblé les personnes suivantes :

Florence BOUCHY, journaliste, critique littéraire ;

Solenn MARREC, rédactrice livre, débat d'idées et médiathèques, ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères, Sous-direction de la culture et des médias (DGM/DDC/CM) ;

Géraldine PRÉVOT, responsable pôle livre & édition, Direction de la création artistique et des industries culturelles, Institut français ;

Éric PESSAN, auteur.

Participent à la commission en tant qu'observateurs :

Natacha KUBIAK, adjointe à la déléguée à la création (pôle fiction), délégation à la création, Centre national du livre ;

Anne DU PARQUET, chargée de mission, direction de la création artistique et des industries culturelles, Institut français.

V- État des lieux des dossiers déposés

L'appel à candidatures a été ouvert sur la plateforme Ifprog de l'Institut français le 8 décembre 2025, avec un *numerus clausus* de 40 dossiers.

La date de clôture de l'appel à candidatures était fixée au 16 janvier 2026.

Le *numerus* ayant été atteint avant cette date, l'appel à candidatures a été clos fin décembre.

14 dossiers ont été présélectionnés par l'équipe de l'Institut français et les experts extérieurs. Les 14 candidats ont été auditionnés le 19 février.

La commission s'est prononcée sur ces 14 dossiers et a fait une sélection de 7 dossiers.

La **répartition géographique des 40 dossiers déposés** est la suivante :

- Zone **AME – Amériques et Caraïbes : 8 dossiers ;**
- Zone **ANMO - Afrique du Nord et Moyen-Orient : 4 dossiers ;**
- Zone **AO - Asie et Océanie : 6 dossiers;**
- Zone **DAOI - Afrique et Océan indien : 10 dossiers ;**
- Zone **DUE - Union européenne : 10 dossiers ;**
- Zone **EUC - Europe continentale : 2 dossiers.**

2 dossiers de candidatures concernaient plusieurs pays.

La **répartition par champ littéraire** est la suivante :

- Fiction : **17 dossiers ;**
- Essai, récit : **12 dossiers ;**
- Poésie : **5 dossiers ;**
- Jeunesse : **4 dossiers ;**
- Bande dessinée : **2 dossiers.**

La **répartition géographique des 14 dossiers présélectionnés** est la suivante :

- Zone **AME – Amériques et Caraïbes : 2 dossiers;**
- Zone **ANMO - Afrique du Nord et Moyen-Orient : 3 dossiers ;**
- Zone **AO - Asie et Océanie : 3 dossiers;**
- Zone **DAOI - Afrique et Océan indien : 5 dossiers ;**
- Zone **DUE - Union européenne : 1 dossier.**

Les 14 dossiers qui ont été présélectionnés représentaient **un montant total de 62 000 euros.**

La répartition par champ littéraire est la suivante :

- Fiction : **6 dossiers** ;
- Essai, récit : **5 dossiers**;
- Jeunesse : **1 dossier** ;
- Bande dessinée : **1 dossier** ;
- Poésie : **1 dossier**.

VI- Synthèse des débats

Cette année, les 40 dossiers déposés sur Ifprog répondent majoritairement aux priorités du dispositif : toutefois, certains dossiers révèlent encore une confusion entre un dispositif de résidence et un dispositif de mobilité. On note quelques disparités dans la qualité des dossiers qui, pour certains, restent trop flous pour convaincre quant à la nécessité de la mobilité demandée. Il est à rappeler que le dispositif a vocation à accompagner des projets en cours d'écriture, qui nécessitent des recherches dans un territoire donné : à ce titre, les dossiers en fin d'écriture n'ont pas été considérés comme prioritaires. La richesse et la diversité des profils des candidats ont toutefois été soulignées par les experts extérieurs.

14 dossiers ont été présélectionnés : des dossiers solides et bien construits dont le profil et le parcours professionnel des candidats sont en adéquation avec le projet d'écriture.

Tenant compte du budget alloué à MIRA Livre en 2026, les membres de la commission ont priorisé les dossiers mettant en avant la nécessité pour le candidat de se rendre dans le pays demandé pour mener à bien son projet d'écriture ; les profils n'ayant pas été peu soutenu par d'autres dispositifs ; les thématiques ayant une résonance particulière avec les priorités de l'Institut français ; l'originalité du thème du projet et sa résonance avec le contexte du pays de mobilité.

Dans le cadre d'analyse des candidatures, la commission a été particulièrement vigilante aux questions sécuritaires dans les pays demandés, en lien avec les préconisations du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères.

VII- Décision de la commission

Dans le cadre de l'appel à candidature MIRA Livre, **7 dossiers** sont soutenus par l'Institut français pour des mobilité d'auteurs d'**avril à décembre 2026**, pour un montant total de **32 000 euros** (dont une mobilité soutenue par le projet *Livre des deux rives* à hauteur de 5000€).

La **répartition géographique des 7 dossiers** est la suivante :


- Zone **ANMO** – Afrique du Nord et Moyen-Orient : **2 dossiers** ;
- Zone **AO** – Asie et Océanie : **2 dossiers** ;
- Zone **DAOI** – Afrique et Océan indien : **1 dossier** ;
- Zone **DUE** – Union européenne : **1 dossier** ;
- Zone **AME** – Amériques et Caraïbes : **1 dossier**.


La **répartition par champ littéraire** est la suivante :

- Fiction : **4 dossiers** ;
- Essais : **2 dossiers** ;
- Jeunesse : **1 dossier**.

Les 7 projets soutenus, par ordre alphabétique, sont les suivants :

Zone	Thématique	Pays	Intitulé des projets	Bénéficiaire	Montant du soutien IF en €
AME	Fiction	Canada	<i>3h40 heure française</i>	Benoît Cottet	5 000 €
AO	Fiction	Vietnam	<i>Mékong</i>	Joffrine Donnadiou	5 000 €
DUE	Fiction	Italie	<i>Le Trouble</i>	Emmanuelle Fournier-Lorentz	4 000 €
ANMO	Essai	Égypte	<i>Doria</i>	Hala Ghosn (en duo avec Nada Ghosn)	5 000 €
DAOI	Essai-récit	Rép. du Congo	<i>Entamer l'avenir</i>	Valérie Manteau	4 000 €
ANMO	Fiction	Maroc	<i>Atelier bleu</i> (titre provisoire)	Zineb Mekouar	4 000 €
AO	Jeunesse	Japon	<i>Adapter le Hanamichi</i> (titre provisoire)	Adrien Parlange	5000 €


Géraldine Prévot
Responsable pôle livre & édition
Présidente de la commission


Anne du Parquet
Chargée de mission, pôle livre & édition
Secrétaire de séance

Thomas Hannebique
Secrétaire Général
Institut français

Paris, le 23 février 2026